

VILLE DE CARCASSONNE

N° 25063

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération du Conseil Municipal du 21 Decembre 2023
et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXPOSITION DU MARDI 10 JUIN 2025 AU MARDI 30 SEPTEMBRE 2025 EMMANUEL GUINOIS - ARTS EVASION GALERIE

Chapelle Saint François Xavier

La Ville de Carcassonne a affecté un lieu dédié à des évènements culturels à la Chapelle Saint François Xavier sis 50 rue Barbès à Carcassonne.

Compte tenu de l'intérêt du grand public pour des expositions contemporaines et fort du succès remporté par les expositions précédentes, j'ai décidé d'inclure à la programmation culturelle estivale, l'exposition « AILLEURS » proposée par Emmanuel GUINOIS, commissaire d'exposition, d'ARTS EVASION GALERIE à la chapelle Saint François Xavier.

Je décide également de sa mise à disposition de manière temporaire du mardi 10 juin 2025 au mardi 30 septembre 2025.

Cette exposition proposera une invitation à l'Ailleurs. Elle offrira des émotions à travers une sélection exigeante d'artistes nationaux et internationaux.

Un montant de 2 800.00 € HT soit 3360.00 € TTC sera imputé sur le 011 – 6288 – 30 - 303008

Il convient de signer et exécuter tout acte ou document lié à intervenir.

Carcassonne, le 15 avril 2025

Le Maire,
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20250415-24298-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2025

Publication : 18/04/2025